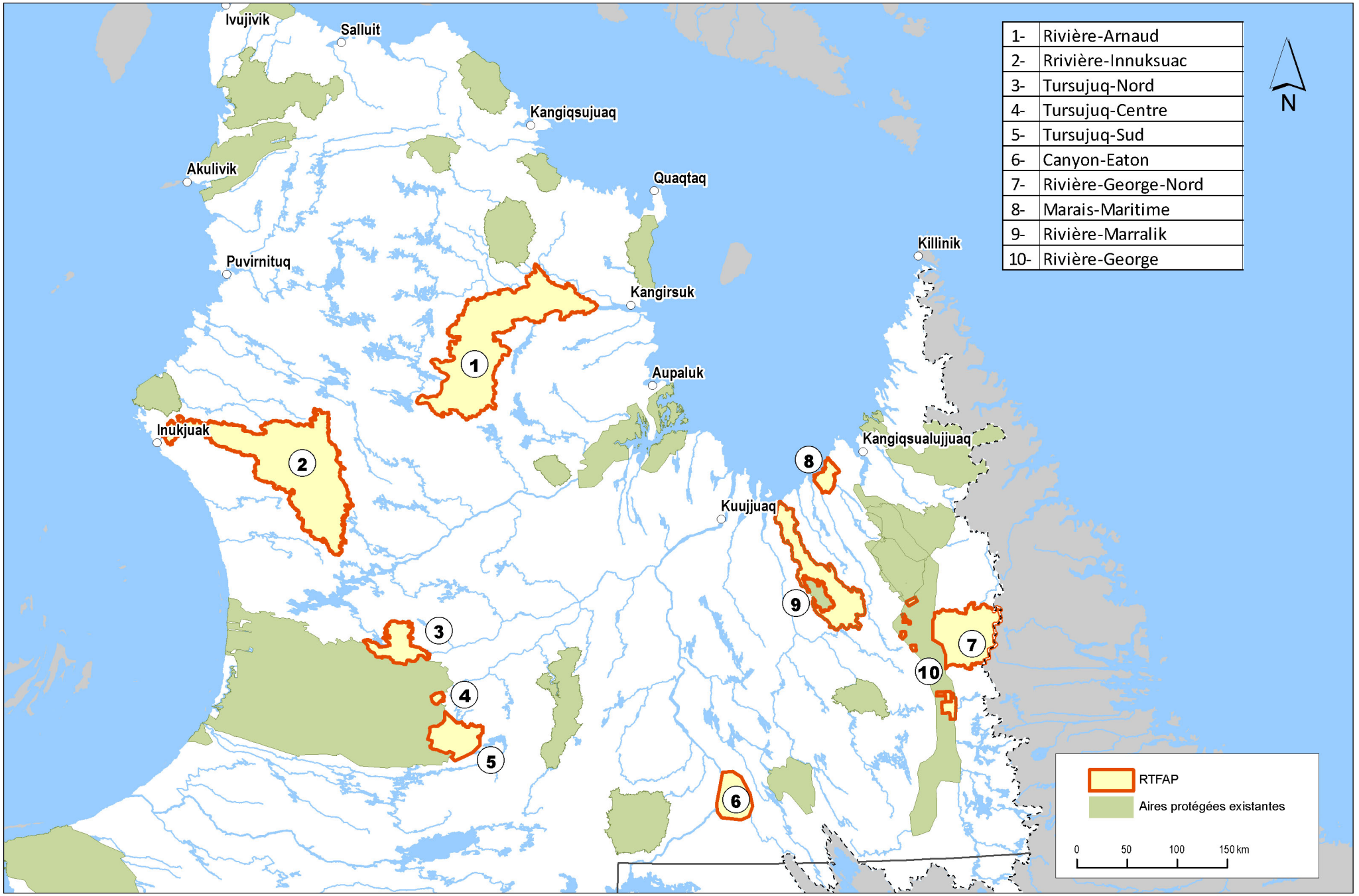

8 réserves de territoire aux fins d'aire protégée (RTFAP) au Nunavik et agrandissement de 2 réserves existantes

Sources : Base de données topographiques et administratives (BDTA).

La limite de cette aire protégée est disponible en format numérique. S'adresser à la direction des aires protégées du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : (418) 521-3907.

Direction des aires protégées

Décembre 2020

Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec